

HONORAIRES DE NEGOCIATION

A la charge des vendeurs

VENTE D'IMMEUBLES

Prix net vendeurs :

De 0 à 99 999 €	FORFAIT	6 000 € TTC
De 100 000 € à 174 999 €		6.00 % TTC
De 175 000 € à 249 999 €		4.50 % TTC
De 250 000 € à 324 999 €		4.25 % TTC
De 325 000 € à 399 999 €		3.75 % TTC
Au-delà de 400 000 €		3.50 % TTC

Dans le cadre des mandats de confiance – Accord et Exclusif - :
Remise de 6 % supplémentaires sur les honoraires,
ainsi que prise en charge des diagnostics si mandat exclusif

<u>POUR LES TERRAINS A BATIR</u>	FORFAIT	6 000 € TTC
dans le cadre d'un dossier complet de division	FORFAIT	8 000 € TTC

LOCATION D'IMMEUBLES

EN ZONE A

(Breuillet, Breux Jouy, St Yon, Bruyères le Chatel, Arpajon, Egly et Ollainville)

MONTANTS DES PLAFONDS

10 €/m2 pour visites, dossier et rédaction – 3€/m2 pour l'état des lieux

EN ZONE B

(St Chéron, Boissy, Val St Germain, St Maurice Montcouronne, Courson Monteloup, Souzy la Briche, Mauchamps et St Sulpice de Favières)

MONTANTS DES PLAFONDS

8 €/m2 pour visites, dossier et rédaction – 3€/m2 pour l'état des lieux

Le montant toutes taxes comprises imputé au locataire pour cette prestation ne peut excéder celui imputé au bailleur.

DETAIL DES PRESTATIONS :

Agence ouverte du mardi au samedi (Parking privé)

Permanence téléphonique et visites sur rdv le lundi

Renseignements et orientations concernant le projet
des vendeurs et/ou acquéreurs

Etude technique, mesurage, photos, analyse comparative du
marché et rapport écrit d'avis de valeur

Accompagnements et conseils –
détection des besoins pour des visites qualifiées

Mise en place de la commercialisation
sur les meilleurs supports publicitaires

Partenariat avec différentes agences locales

Réalisation du compromis de vente (sauf cas particuliers)

Suivi après –vente (financement, notaire etc)